

677513-2026 - Competition

France – Architectural, construction, engineering and inspection services – CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE-BATIMENT GEODE REHABILITATION, AMELIORATION ENERGETIQUE ET RESTRUCTURATION PARTIELLE CAMPUS LYONTECH – LA DOUA VILLEURBANNE (69)

OJ S 190/2026 01/10/2026

Design contest notice - Change notice
Services

1. Buyer

1.1. Buyer

Official name: COMUE LYON SAINT ETIENNE

Email: marches.publics@universite-lyon.fr

Legal type of the buyer: Body governed by public law

Activity of the contracting authority: Education

2. Procedure

2.1. Procedure

Title: CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'ŒUVRE-BATIMENT GEODE REHABILITATION, AMELIORATION ENERGETIQUE ET RESTRUCTURATION PARTIELLE CAMPUS LYONTECH – LA DOUA VILLEURBANNE (69)

Description: BATIMENT GEODE REHABILITATION, AMELIORATION ENERGETIQUE ET RESTRUCTURATION PARTIELLE CAMPUS LYONTECH – LA DOUA VILLEURBANNE (69)

Procedure identifier: a59bb014-b064-431f-bab6-d2a13c0657be

Internal identifier: A2026-028

Type of procedure: Restricted

Main features of the procedure: Le présent concours restreint de maîtrise d'œuvre est organisé en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation, l'amélioration des performances énergétiques et la restructuration partielle du bâtiment existant GEODE sur le campus UCB LYON 1 de LyonTech La Doua. situé : 2 Rue Raphaël Dubois, 69100 Villeurbanne. Le présent concours est organisé en application des dispositions du livre IV de la deuxième partie du Code de la Commande Publique. La consultation porte sur un concours restreint de maîtrise d'œuvre sur Esquisse Plus (ESQ +), lancé conformément à l'article L. 2125-1 2° du Code de la Commande Publique et organisé selon les dispositions des articles R. 2162-15 à R. 2162-25 du même code. Les modalités de fonctionnement du concours sont portées au Règlement du Concours (RC). La mission attribuée à l'issue du concours comprend, outre les prestations d'Esquisse Plus (ESQ+) remises en phase projet, l'ensemble des éléments de la mission de base définie aux articles R. 2431-4 et R. 2431-5 du Code de la commande publique : les études d'avant-projet sommaire (APS), les études d'avant-projet définitif et dossiers d'autorisations administrative (APD), les études de projet et le dossier de consultation des entreprises (PRO/DCE), l'assistance pour la passation des contrats de travaux (ACT), l'examen de la conformité au projet des études d'exécution et de synthèse réalisées par les entreprises ainsi que leur visa et la participation à la cellule de synthèse (VISA), la direction de l'exécution des contrats de travaux (DET), ainsi que l'assistance lors des opérations de réception et pendant la période de garantie de parfait achèvement (AOR). Cette mission de base sera complétée par les missions complémentaires obligatoires

suivantes : les études de diagnostic (DIA) permettant de renseigner le maître d'ouvrage sur l'état du bâtiment et la faisabilité de l'opération, l'examen de la conformité au projet des études d'exécution confiées aux entreprises et leur visa (EXE partielles) incluant le détail quantitatif et le calendrier prévisionnel (DQE + Calendrier), ainsi que le suivi de la coordination en Systèmes de Sécurité Incendie (CSSI). Enfin, une Prestation Supplémentaire Éventuelle (PSE) est prévue dans le cadre de ce marché : la mission complémentaire facultative de Synthèse (SYN), portant sur la coordination des plans EXE de tous les corps d'état. Le maître d'ouvrage se réserve le droit de la retenir ou non lors de la signature du marché. La réponse à cette PSE est obligatoire

2.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71000000 Architectural, construction, engineering and inspection services

2.1.2. Place of performance

Postal address: 2 Rue Raphaël Dubois

Town: Villeurbanne

Postcode: 69100

Country subdivision (NUTS): Rhône (FRK26)

Country: France

2.1.4. General information

Additional information: Le concours est organisé en deux phases : Première phase – « phase candidature » : les candidats remettent un dossier de candidature complet permettant de vérifier les conditions de participation et de mettre en œuvre les critères de sélection définis dans l'avis de concours et précisés au point 10.2 ci-après. Le jury analyse les candidatures et formule un avis motivé sur celles-ci. Au vu de cet avis, l'acheteur retient ensuite les 3 meilleures candidatures (minimum et maximum) admis à présenter un projet en deuxième phase du concours. Les autres candidatures sont éliminées. Dans le cas où le nombre de participants au concours en phase candidature seraient inférieur à 3, le pouvoir adjudicateur se réserve le droit de poursuivre la procédure en phase projet, en sélectionnant la ou les candidatures présentées respectant les conditions requises. Deuxième phase – « phase projet » : les participants sont invités, par le biais d'une invitation transmise par l'acheteur public, à remettre un dossier de projet anonymisé (les documents remis seront libres de tout signe distinctifs propres au candidat), dont le niveau de conception correspond à une Esquisse Plus (ESQ+). Le jury examine les dossiers, présentés de manière anonyme, sur la base des critères d'évaluation définis dans l'avis de concours et précisés au point 16.1 du règlement de concours, puis établit un classement des projets. Après la levée de l'anonymat, sous réserve que le jury ait porté des demandes d'éclaircissements et des questions dans le procès-verbal, un dialogue peut s'établir avec les participants. L'acheteur choisit le lauréat du concours au vu des procès-verbaux et de l'avis du jury. A l'issue du concours, conformément aux articles R. 2122-6 et R. 2172-2 du CCP, l'acheteur lance une procédure sans publicité ni mise en concurrence lui permettant de négocier avec le lauréat, après le dépôt de l'offre, les conditions techniques, administratives et financières du marché de maîtrise d'œuvre décrit à l'article 4 du présent règlement de concours. Le montant de la prime à verser aux participants est de 65 000 € HT correspondant à des prestations de niveau Esquisse Plus (ESQ +), soit un montant de 78 000 € TTC. Cette indemnité couvre la réalisation des éléments de rendu du projet décrits dans le présent Règlement du Concours (RC) - phase candidature, ainsi que dans le RC - phase projet. La prime sera versée selon les modalités indiquées à l'article 17 du présent Règlement de Concours.

Legal basis:

Directive 2014/24/EU

Sans objet

Applicable cross-border law: Sans objet

2.1.6. Grounds for exclusion

Sources of grounds for exclusion: Procurement Document

5. Lot

5.1. Lot: LOT-0001

Title: CONCOURS RESTREINT DE MAITRISE D'OEUVRE - BATIMENT GEODE REHABILITATION, AMELIORATION ENERGETIQUE ET RESTRUCTURATION PARTIELLE CAMPUS LYONTECH – LA DOUA VILLEURBANNE (69)

Description: Le présent concours restreint de maîtrise d'œuvre est organisé en vue de l'attribution du marché de maîtrise d'œuvre relatif à la réhabilitation, l'amélioration des performances énergétiques et la restructuration partielle du bâtiment existant GEODE sur le campus UCB LYON 1 de LyonTech La Doua. situé : 2 Rue Raphaël Dubois, 69100 Villeurbanne. Le présent concours est organisé en application des d
Internal identifier: A2026-028

5.1.1. Purpose

Main nature of the contract: Services

Main classification (cpv): 71221000 Architectural services for buildings

5.1.2. Place of performance

Postal address: 2 Rue Raphaël Dubois

Town: Villeurbanne

Postcode: 69100

Country subdivision (NUTS): Rhône (FRK26)

Country: France

Additional information: Bâtiment existant GEODE sur le campus UCB LYON 1 de LyonTech La Doua

5.1.6. General information

Procurement Project not financed with EU Funds.

Additional information: Le candidat réunira impérativement les compétences suivantes : - Architecte DPLG ou HMONP ; - Economiste de la construction ; - Ingénieur CFO/CFA ; - Ingénieur CVC ; - Ingénieur Structure ; - Ingénieur Développement Durable / Performance énergétique ; - Expert en ingénierie amiante ; - Coordinateur SSI ; - Expert Maintenance /Exploitation/Coût Global ; étant précisé en cas de groupement que l'un des membres peut réunir plusieurs compétences. L'ensemble des modalités sont détaillées au sein du Règlement de Concours. En application de l'article R. 2142-21 du CCP, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. Les candidats sont toutefois autorisés à présenter un maximum de trois candidatures, en qualité de membre de groupements. En application de l'article R2142-23 du CCP, un candidat ne peut pas être mandataire de plus d'un groupement.

5.1.9. Selection criteria

Sources of selection criteria: Procurement Document

Information about the second stage of a two-stage procedure:

Minimum number of candidates to be invited for the second stage of the procedure: 1

Maximum number of candidates to be invited for the second stage of the procedure: 3
The procedure will take place in successive stages. At each stage, some participants may be eliminated

5.1.10. Award criteria

Criterion:

Type: Price

Name: Cf. Règlement du Concours (RC)

Description: Cf. Règlement du Concours (RC)

Criterion:

Type: Quality

Name: Cf. Règlement du Concours (RC)

Description: Cf. Règlement du Concours (RC)

5.1.11. Procurement documents

Address of the procurement documents: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

5.1.12. Terms of procurement

Terms of the design contest regime:

The decision of the jury is binding on the buyer: yes

Members of the jury: Composé de 8 membres: • 3 membres au titre des représentants de l'acheteur et de la MAO et l'affectataire exploitant du bâtiment. • 2 membres au titre de personnalités invitées ou ayant un intérêt. • 3 membres au titre des personnes possédant la qualification exigée des candidats ou équivalente. Le jury peut aussi auditionner toute personne susceptible d'apporter des informations utiles.

Value of the prize: 65 000,00 EUR

Prize:

Place receiving the prize: 69

Additional information: Cette indemnité couvre la réalisation des éléments de rendu du projet décrits dans le présent Règlement du Concours (RC) - phase candidature, ainsi que dans le RC - phase projet. La prime sera versée selon les modalités indiquées à l'article 17 du présent Règlement de Concours.

Any service contract following the contest will be awarded to one of the winners of the contest

Terms of submission:

Electronic submission: Required

Address for submission: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise/consultation/3064209?orgAcronyme=f2h>

Languages in which tenders or requests to participate may be submitted: French

Deadline for receipt of requests to participate: 05/11/2026 14:00:00 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

5.1.16. Further information, mediation and review

Mediation organisation: Tribunal administratif de Lyon

Review organisation: Tribunal administratif de Lyon

Information about review deadlines: Tribunal administratif de Lyon

Organisation providing additional information about the procurement procedure: COMUE LYON SAINT ETIENNE

Organisation providing offline access to the procurement documents: COMUE LYON SAINT ETIENNE

Organisation providing more information on the review procedures: Tribunal administratif de Lyon

8. Organisations

8.1. ORG-0001

Official name: COMUE LYON SAINT ETIENNE

Registration number: 13002136300010

Postal address: 92 rue Pasteur CS 30122

Town: LYON

Postcode: 69007

Country subdivision (NUTS): Rhône (FRK26)

Country: France

Contact point: MARCHES PUBLICS

Email: marches.publics@universite-lyon.fr

Telephone: 0437378204

Buyer profile: <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

Roles of this organisation:

Buyer

Organisation providing additional information about the procurement procedure

Organisation providing offline access to the procurement documents

Organisation receiving requests to participate

Organisation processing tenders

8.1. ORG-0002

Official name: Tribunal administratif de Lyon

Registration number: 17690005800015

Postal address: 184 rue Duguesclin

Town: LYON

Postcode: 69003

Country subdivision (NUTS): Rhône (FRK26)

Country: France

Contact point: TRIBUNAL

Email: greffe.talyon@juradm.fr

Telephone: 0478141010

Roles of this organisation:

Review organisation

Organisation providing more information on the review procedures

Mediation organisation

10. Change

Version of the previous notice to be changed: 2842261a-18f0-4df1-ae09-8d04649f225f-01

Main reason for change: Buyer correction

Description: : La limitation à trois participations est levée pour les compétences suivantes : • Expert en ingénierie amiante ; • Expert Maintenance / Exploitation / Coût Global. Un bordereau de modification est également intégré au DCE, et la modification apportée au RC. Modification de l'article 6.2.3 du RC: En application de l'article R. 2142-21 du CCP, il est interdit aux candidats de présenter plusieurs candidatures en agissant à la fois en qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements. Les candidats sont toutefois

autorisés à présenter un maximum de trois candidatures, en qualité de membre de groupements. Cette limitation ne s'applique pas aux compétences suivantes, pour lesquelles un même candidat pourra participer à un nombre de groupements supérieur à trois : • Expert en ingénierie amiante ; • Expert Maintenance / Exploitation / Coût Global.

Notice information

Notice identifier/version: c1555e9b-5dff-48de-9b9e-71092dbe219f - 02

Form type: Competition

Notice type: Design contest notice

Notice subtype: 23

Notice dispatch date: 29/09/2026 15:03:19 (UTC+02:00) Eastern European Time, Central European Summer Time

Languages in which this notice is officially available: French

Notice publication number: 677513-2026

OJ S issue number: 190/2026

Publication date: 01/10/2026